LA CROISÉE DES Chemins

PROJET ANNUEL 2026-2027

LE CROISILLON



CROISEE-DES-CHEMINS.ORG | CROISILLON.ORG

SOMMAIRE

0. Portée du document 3

PARTIE 1 - LE CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN

1. L'organisateur 4

2. Identité et contexte de la structure 4

3. Projet éducatif de La Croisée des Chemins 5

4. Le public accueilli 5

5. Locaux et espaces utilisés 6

6. Principes pédagogiques permanents 6

7. Organisation de la vie quotidienne 8

8. Relation avec les familles 9

9. Inclusion, santé et besoins particuliers 9

10. Fonctionnement de l'équipe 10

11. Sécurité et protection des mineurs 11

12. Evaluation du fonctionnement 11

PARTIE 2 - LA DÉCLINAISON ANNUELLE DU PROJET

1. Données de fonctionnement 12

2. Les équipes 15

3. Orientations de l'année 16

4. Mise en oeuvre 19



0. Portée du document

Le présent document s'inscrit dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs et dans le projet éducatif de La Croisée des Chemins. Il constitue une référence commune pour l'organisateur, la direction, l'équipe d'animation, les familles et les partenaires.

PARTIE 1 - LE CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN

1. L'organisateur

Présentation de l'organisateur

L'association **La Croisée des Chemins** a été créée en 1999 par les paroisses protestantes du centre-ville de Strasbourg. Elle agit dans le champ de l'**éducation populaire** et de l'**animation socioculturelle** auprès des enfants et de leurs familles.
Elle propose des lieux d'accompagnement et d'épanouissement, d'écoute, d'échange et de rencontre entre enfants, parents, animateurs et partenaires éducatifs. Elle élabore et met en œuvre des **projets d'animation** qui contribuent au développement individuel de l'enfant et à son inscription dans la vie collective.

Coordonnées de l'association

SIÈGE SOCIAL : 18, rue Saint-Marc, 67000 Strasbourg
TÉLÉPHONE : 03 88 23 54 32
SITE INTERNET : https://croisee-des-chemins.org

2. Identité et contexte de la structure

Fiche d'identité

NOM : **Le Croisillon**
PUBLIC : **Enfants de 6 à 12 ans**
LIEU D'ACCUEIL : Etablissement Lucie Berger - 1, rue des Greniers, 67000 Strasbourg
NATURE : **Accueil de loisirs sans hébergement proposant des temps périscolaires et extrascolaires.**

Origine et fonction de l'accueil

Le Croisillon est un accueil de loisirs sans hébergement destiné aux enfants de 6 à 12 ans. Il assure des accueils périscolaires sur le temps méridien et après la classe, ainsi qu'un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires, selon le calendrier arrêté par l'association.
Ouvert en 2006 pour répondre aux besoins des familles résidant ou travaillant dans le quartier Finkwiller, il est implanté dans les locaux de l'établissement Lucie Berger. Il accueille des enfants de Strasbourg et de ses environs ; certains temps périscolaires sont liés à la scolarisation dans l'établissement.
La coexistence des temps périscolaires et extrascolaires permet d'assurer une continuité éducative, tout en préservant la fonction de loisir, de détente et de choix propre à chacun de ces temps.

3. Le projet éducatif de la Croisée des Chemins

Les finalités du projet éducatif

Le projet éducatif de **La Croisée des Chemins** constitue le cadre commun de l'ensemble de ses accueils. Il affirme la volonté de participer à la construction d'une **société plus juste et plus solidaire,** de favoriser l'autonomie, la prise de responsabilités et **l'esprit critique**, ainsi que de promouvoir l'apprentissage du **vivre ensemble** entre des personnes de générations, d'origines sociales, culturelles et religieuses diverses.
Dans cette perspective, chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein d'un **cadre sécurisant, bienveillant et structurant.**

Traduction dans l'accueil de loisirs

Le projet annuel met concrètement en œuvre le projet éducatif. L'organisation de la vie quotidienne, les activités, les relations au sein du groupe et la place accordée aux familles doivent favoriser la **coopération**, l'expression, l'**autonomie progressive** et la responsabilité.
L'accueil de loisirs est conçu comme un lieu complémentaire de la famille et de l'école. Il respecte la singularité de chaque enfant tout en lui permettant de découvrir les règles, les ressources et les **richesses de la vie collective**.

4. Le public accueilli

Caractéristiques et besoins de la tranche d'âge

Entre 6 et 12 ans, l'enfant développe sa **pensée logique,** sa **curiosité**, son langage et sa capacité à **s'investir dans des projets**. Il peut comprendre des règles plus complexes, argumenter, résoudre des problèmes et acquérir progressivement une plus grande autonomie.
Les relations entre pairs occupent une place centrale. **L'enfant apprend à coopérer**, à se situer dans le groupe, à gérer les désaccords et à reconnaître les émotions et les limites d'autrui. Les besoins de justice, d'appartenance et de reconnaissance doivent être pris en compte par l'adulte.
Sur le plan moteur, la coordination, l'adresse et l'endurance se développent. L'alternance entre activités physiques, créatives, culturelles et temps libres permet de répondre à la **diversité des intérêts et des rythmes**.
Les enfants restent néanmoins dépendants d'un **cadre clair** et d'une **attention individualisée**.



Photographie de notre public

Les équipes observent chez les enfants accueillis une **bonne capacité de concentration**, une réelle **curiosité** et l'**envie de s'investir** dans les activités proposées. Ces dispositions permettent de construire des projets variés, exigeants et approfondis, menés sur une durée plus longue. Les enfants participent également avec plaisir aux **actions solidaires** et font preuve d'**empathie**, offrant ainsi un terrain favorable au développement de projets autour de l'entraide et de l'inclusion. La diversité des situations familiales, sociales, culturelles, religieuses et éducatives est prise en compte sans jugement : elle constitue une **richesse pour le groupe** et appelle une attention particulière à l'égalité de traitement, à la prévention des discriminations et à l'accessibilité des propositions. Ces caractéristiques restent néanmoins des tendances générales et ne doivent pas masquer les besoins propres à chaque enfant. Ceux-ci ne sont jamais déduits de son seul âge : l'observation, le dialogue avec la famille et l'écoute de l'enfant permettent d'ajuster l'accompagnement à sa situation réelle.

✯ 5. Locaux et espaces utilisés

Principes d'aménagement

Le Croisillon utilise **plusieurs salles d'accueil et d'activités**, une salle de danse, une salle polyvalente, le restaurant scolaire, des espaces sanitaires ainsi que la cour de récréation, son terrain de sport et son espace végétalisé.
L'aménagement des espaces doit rendre les fonctions lisibles : accueil, jeu libre, activités, lecture ou repos, restauration et rangement. Il est **ajusté aux effectifs et aux usages autorisés** dans l'établissement, tout en maintenant libres les circulations et les accès de sécurité.
Le mercredi et pendant les vacances scolaires, une salle est également mise à la disposition des enfants de 9 ans et plus afin qu'ils puissent se retrouver entre grands, gagner en indépendance et aménager ou décorer cet espace selon leurs envies, sous le regard attentif de l'équipe d'animation.

✯ 6. Principes pédagogiques permanents

Une sécurité physique, morale et affective

L'enfant est accueilli dans un environnement où il peut se sentir **reconnu, écouté et protégé**. Les adultes posent des repères clairs, expliquent les règles et interviennent avec mesure et cohérence. La **prévention des violences**, des humiliations, des **discriminations** et des comportements intimidants **fait partie intégrante de l'accompagnement éducatif.**

L'autonomie et la responsabilisation

L'autonomie se construit progressivement, selon l'âge et les capacités de chacun. Les enfants participent au rangement, à la **préparation des espaces**, aux services collectifs et, lorsque cela est possible, à l'**organisation de leurs activités**. Les mercredis et pendant les vacances scolaires, cette démarche se traduit notamment par un **service de repas échelonné** : dans une plage horaire définie, les enfants viennent manger quand ils ont faim, se servent selon leur appétit, puis débarrassent et nettoient leur place.
Accompagnée par l'équipe, cette organisation les aide à **respecter leur rythme et leurs sensations,** à **limiter le gaspillage** et à **prendre des responsabilités**, tout en favorisant un repas plus calme et convivial.

La participation et l'expression des enfants

Les enfants peuvent et sont invités à **exprimer leurs envies,** leurs ressentis et leurs besoins. Des temps de discussion, de regroupement ou de **forum** leur permettent de proposer des idées, de **donner leur avis** sur le fonctionnement de l'accueil et de participer à l'**élaboration des règles de vie**. Les formes d'expression sont adaptées à leur âge et peuvent être verbales, gestuelles, graphiques ou ludiques.

Le vivre ensemble

Les situations de la vie quotidienne et les activités collectives permettent d'apprendre à écouter, coopérer, partager, attendre son tour, **respecter les différences** et résoudre les désaccords sans violence. L'adulte favorise la **médiation**, aide chacun à mettre des mots sur les situations vécues et **valorise les réussites individuelles comme collectives.**

La curiosité, la créativité et la découverte

Nos programmes proposent des expériences diversifiées : jeux, activités artistiques et manuelles, expression, culture, sciences, motricité, activités sportives, découverte de l'environnement et sorties. Ces propositions sont des moyens au service du développement de l'enfant ; elles sont **adaptées à ses capacités** et laissent une place au choix, à l'expérimentation et au plaisir.

Le Stop Walk Talk

Mis en place en partenariat avec l'établissement Lucie Berger, le « **Stop, Walk, Talk** » est un outil de **prévention des comportements intimidants**. Il apprend aux enfants à réagir de manière non violente et favorise le respect entre l'enfant intimidé, l'enfant à l'origine du comportement et les témoins. Cette démarche répond au constat que de nombreux conflits du quotidien peuvent être désamorcés par les enfants eux-mêmes, à condition qu'ils disposent de repères communs. **Trois gestes** leur sont enseignés à travers des jeux de rôle :

STOP : l'enfant lève la main et dit clairement « Stop ». Celui qui reçoit ce signal doit immédiatement interrompre son comportement.
ÉLOIGNE-TOI : si la situation continue, l'enfant s'éloigne calmement.
PARLE : si le comportement persiste, il sollicite un adulte de confiance, formé à cette méthode, qui vérifie les étapes suivies et intervient.

Cet outil ne s'applique pas aux situations de violences physiques ou répétées, qui nécessitent l'intervention immédiate d'un adulte. Des modules complémentaires abordent également le commérage, les commentaires inappropriés et la cyberintimidation.

7. Organisation de la vie quotidienne

Les temps d'accueil et de départ

Afin de s'adapter aux contraintes quotidiennes des familles, notamment aux horaires de travail, aux temps de trajet et aux activités extrascolaires, **les arrivées et les départs sont échelonnés**. Cette organisation facilite la transition entre la famille et l'accueil de loisirs. Un animateur identifie les présences, recueille les informations nécessaires et veille à ce que chaque enfant reparte avec une personne autorisée. Ces temps constituent également des **moments privilégiés de dialogue avec les familles**.

L'alternance des temps

La journée alterne des activités organisées, des temps de jeu libre, des moments de regroupement, des repas, des temps calmes et des phases de transition. L'enfant peut ainsi être actif, se reposer, jouer seul ou avec d'autres et choisir de ne pas participer momentanément à une activité, dans les limites du cadre collectif et des contraintes de sécurité.

Les repas et les goûters

La restauration est organisée **en partenariat avec la Sodexo**, qui assure la fourniture des repas. Les repas et les goûters sont considérés comme des **temps éducatifs** favorisant la **convivialité**, la découverte des goûts et le **respect des autres**. L'équipe accompagne les enfants et veille au bon déroulement de ces temps collectifs. Les régimes alimentaires particuliers et les **informations de santé** sont pris en compte selon les protocoles en vigueur.

Le respect du rythme

L'organisation tient compte des besoins biologiques, émotionnels et attentionnels des enfants. **L'équipe observe les signes de fatigue,** prévoit des espaces de retrait et de repos et ajuste, lorsque cela est nécessaire, l'intensité ou la durée des activités. **Les transitions sont annoncées** et accompagnées afin d'éviter les ruptures brusques.

La continuité entre les différents temps

Les temps du midi, du soir, du mercredi et des vacances répondent à des rythmes différents. L'équipe veille à ce que l'enfant puisse **se détendre** après la classe, **choisir** une activité, **participer à un projet** ou simplement **disposer d'un temps libre**, sans reproduire les exigences du temps scolaire.

La prévention des comportement à risques

Les enfants sont accompagnés afin de reconnaître une situation inconfortable, de **poser leurs limites**, de s'éloigner et de **solliciter l'aide d'un adulte**. L'équipe distingue les conflits ordinaires des violences physiques, répétées ou préoccupantes, qui nécessitent une intervention immédiate et une transmission à la direction.

En juillet 2026, les animateurs ont suivi **deux formations** intitulées « Accueillir un enfant à besoins spécifiques en accueil périscolaire » et « Prévenir et gérer les conflits chez les enfants en contexte périscolaire ». Un temps d'échange consacré aux **informations préoccupantes** a également été organisé avec la direction.
Ces apports permettent à l'équipe de mieux repérer, comprendre et **prendre en charge les situations sensibles**, tout en adoptant une réponse adaptée et concertée.

La participation aux temps collectifs

Les forums, les responsabilités quotidiennes et la possibilité de proposer des activités donnent aux enfants une place active. L'adulte aide le groupe à prendre des décisions compatibles avec les contraintes de sécurité, les moyens disponibles et le respect de chacun.

8. Relation avec les familles

La relation avec les familles repose sur une **démarche de coéducation**. Les parents sont reconnus comme les premiers éducateurs de leur enfant et comme des interlocuteurs essentiels pour comprendre ses besoins, ses habitudes et les **situations particulières** qu'il peut rencontrer.
Les échanges lors des arrivées et des départs permettent d'assurer la continuité des informations. L'équipe communique de manière claire, respectueuse et **confidentielle**. Le projet pédagogique est envoyé en amont des accueils et est mis à disposition des familles ; les programmes, les modalités d'accueil et les informations utiles sont transmis par les canaux de communication de l'association (mailing, site internet).
La participation des familles peut prendre différentes formes : échanges sur le fonctionnement, retours sur l'accueil, **contribution ponctuelle à un projet** ou accompagnement d'une sortie lorsque les conditions le permettent. Cette participation reste volontaire et organisée avec l'équipe de direction.



9. Inclusion, santé et besoins particuliers

Accueil inclusif

Les équipes recherchent les adaptations permettant à chaque enfant de participer pleinement à la vie du groupe, notamment lorsqu'il présente un handicap, un besoin éducatif particulier ou une contrainte de santé. **La situation est étudiée avec la famille** afin d'identifier les besoins de l'enfant, les aménagements possibles, les moyens humains et matériels nécessaires ainsi que les points de vigilance. Ces éléments sont ensuite **abordés en réunion avec les équipes d'animation**, dans le respect de la **confidentialité** et en ne transmettant que les informations nécessaires à son accompagnement. Des temps d'échange peuvent également être proposés aux enfants fréquentant les accueils afin de les **sensibiliser aux différences**, au respect des besoins de chacun, à l'entraide et à l'inclusion, sans désigner ni exposer la situation particulière d'un enfant.

PAI, allergies et traitement

Les informations médicales sont traitées avec rigueur et confidentialité. En cas de PAI, les consignes sont connues de l'équipe et appliquées lors des repas, activités et sorties.

Aucun médicament n'est administré sans ordonnance précisant clairement le nom et prénom de l'enfant, le traitement et la posologie. Cette règle s'applique également aux traitements prévus dans le cadre d'un PAI.

Les PAI et médicaments sont conservés de manière sécurisée et restent rapidement accessibles aux adultes concernés.

Sur le temps du midi, les PAI sont placés sous clé dans le bureau de l'infirmière scolaire.

Le soir, les mercredis et pendant les vacances, ils sont conservés sous clé dans le bureau de la direction.

Organisation de la fonction sanitaire

Les fiches sanitaires sont conservées dans un meuble fermé à clé en salle périscolaire. Un animateur référent est désigné pour l'accueil du soir et un autre pour les mercredis et les vacances. Le midi au Croisillon, la fonction sanitaire est assurée par l'infirmière scolaire.
Un registre de soins est tenu pour les accueils du soir, des mercredis et des vacances afin d'assurer le suivi des soins apportés aux enfants.

10. Fonctionnement de l'équipe



La direction

La direction est garante de la **mise en œuvre du projet éducatif** et du projet pédagogique, de la **sécurité des mineurs** et du bon fonctionnement de l'accueil. Elle **coordonne** l'équipe, organise la circulation de l'information, accompagne les animateurs dans leurs pratiques et assure le lien avec l'organisateur, les familles et les partenaires.

Les animateurs et animatrices

Chaque membre de l'équipe agit comme un **adulte référent.** Il assure la **sécurité physique, morale et affective** des enfants, prépare et anime la vie quotidienne et les activités, observe les besoins du groupe et adapte son accompagnement.
Il adopte une **posture bienveillante**, cohérente, non discriminante et respectueuse de la parole de l'enfant.

Le travail collectif

Des temps de préparation, de transmission, de régulation et de bilan permettent de partager les observations, d'harmoniser les pratiques et d'ajuster l'organisation. Les informations utiles sont consignées dans les supports prévus à cet effet.
La composition nominative de l'équipe et les qualifications sont disponibles en page 15.

11. Sécurité et protection des mineurs

Prévention au quotidien

Les locaux, les équipements et le matériel sont utilisés conformément à leur destination. L'équipe connaît les règles de circulation, les issues de secours et les procédures applicables. Avant chaque activité ou déplacement, les consignes sont adaptées à l'âge des enfants et expliquées de façon compréhensible.

Déplacements et sorties

Les sorties sont préparées en amont : effectif et liste des participants, itinéraire, moyen de transport, encadrement, contacts utiles, fiches sanitaires, matériel de premiers soins et besoins particuliers. **Les enfants sont comptés à chaque étape** sensible et restent sous la vigilance constante des adultes.

Accident ou problème de santé

En cas d'accident ou de problème de santé, l'équipe applique les procédures internes : protection de l'enfant, réalisation des premiers gestes adaptés, recours aux services compétents si nécessaire, information de la direction et de la famille, puis consignation factuelle des soins apportés et des circonstances.
Lors des déplacements en car, des rôles précis sont attribués en amont aux animateurs selon les principes « **Protéger, Alerter, Secourir** », afin que chacun sache comment intervenir et quelles responsabilités assurer en cas d'incident ou d'accident.

Activités à réglementation particulière

Toute activité physique ou sortie présentant des conditions spécifiques fait l'objet d'une vérification préalable de la réglementation, des qualifications requises, du matériel, des taux d'encadrement et des autorisations nécessaires. Les besoins spécifiques en matière d'encadrement seront précisés dans les projets pédagogiques correspondants.

12. Evaluation du fonctionnement

L'évaluation accompagne le projet tout au long de sa mise en œuvre. Elle s'appuie sur les **observations de l'équipe**, la **parole des enfants**, les **échanges avec les familles** et, lorsque cela est pertinent, les **retours des partenaires**.
Les critères permanents portent notamment sur le **bien-être et la sécurité des enfants,** la qualité de l'accueil, le respect des rythmes, la participation réelle des enfants, leur progression vers davantage d'autonomie, la qualité des relations, l'accessibilité des activités et la **cohérence du travail d'équipe**.
Les bilans permettent d'identifier les réussites, les difficultés et les ajustements nécessaires. Une trace écrite des décisions et des évolutions retenues est conservée afin de préparer l'actualisation suivante du projet pédagogique.

PARTIE 2 - LA DÉCLINAISON ANNUELLE DU PROJET

1. Données de fonctionnement

Période de validité

Ce projet annuel couvre la période du **01 septembre 2026 au 31 août 2027.**

Dates d'ouverture

Le Croisillon est ouvert pendant les **périodes scolaires** pour les accueils du midi, du soir et du mercredi, ainsi que pendant les **vacances scolaires**, selon le calendrier défini par l'association.

Horaires

L'accueil du midi
Le lundi-mardi-jeudi et vendredi de **11h45 à 14h00**

L'accueil du soir
Le lundi-mardi-jeudi et vendredi de **16h30 à 18h15**

L'accueil des mercredis/vacances
Plusieurs formules sont proposées :

FORMULE D'ACCUEIL	HORAIRES
Journée complète	08h00-18h15
Matin seulement	08h00-12h00
Matin + repas	08h00-14h00
Repas + Après-midi	12h00-18h15
Après-midi seulement	14h00-18h15



Les capacités d'accueil

Les capacités d'accueil varient selon les différents temps proposés au Croisillon.

L'accueil du midi
Capacité déclarée **390** enfants

L'accueil du soir
Capacité déclarée **150** enfants

L'accueil des mercredis
Capacité déclarée **60** enfants

L'accueil des vacances
Capacité déclarée **48** enfants

Modalités d'inscription

L'accueil du midi
Les inscriptions à l'accueil du midi se font directement auprès de **l'établissement Lucie Berger.**

L'accueil du soir et des mercredis
Les inscriptions se font via le **Portail Famille BELAMI.** Elles sont organisées en plusieurs étapes au cours de l'année précédant la rentrée :
- **Entre février et mars :** création ou mise à jour du dossier famille et transmission des documents nécessaires.
- **Entre mars et avril :** choix des accueils et transmission des demandes d'inscription.
- **Entre avril et mai :** étude des demandes et, si nécessaire, ajustement des souhaits.
- **Entre mai et juin :** communication des réponses définitives aux familles.

Les périodes d'inscription et les informations pratiques sont communiquées aux familles par e-mail et sur le site de l'association : **https://croisee-des-chemins.org/inscriptions**.

Les vacances scolaires
Les inscriptions aux vacances scolaires se font également via le **Portail Famille BELAMI**. Elles ouvrent généralement environ trois semaines avant le début de chaque période de vacances.

Les repas

L'accueil du midi
Les repas sont livrés par **la Sodexo** et pris au restaurant scolaire. Les enfants apportant leur propre lunch box prennent leur repas avec les autres enfants, dans le même espace. Les animateurs déjeunent avec les enfants.
Les **régimes alimentaires particuliers** et les éventuelles **allergies** sont pris en compte à partir des **informations transmises par les familles**. L'équipe adapte l'organisation des repas en fonction des besoins identifiés et des possibilités du service de restauration.

L'accueil des mercredis et des vacances
Les repas sont fournis exclusivement par **la Sodexo.**
Les enfants déjeunent avec les animateurs dans les espaces prévus à cet effet. Les **régimes alimentaires particuliers** et les éventuelles **allergies** sont pris en compte à partir des **informations transmises par les familles**.

Le **goûter** est fourni par le Croisillon les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Organisation des différents temps d'accueil

L'accueil du midi
À la sortie des classes, les enfants rejoignent les animateurs par niveau, **du CP au CM2**. Selon leur groupe, certains **commencent par le repas** au restaurant scolaire tandis que d'autres participent **d'abord aux activités** proposées. **Les groupes alternent ensuite** afin que chacun bénéficie à la fois du temps de repas et d'un temps d'activités. Les activités proposées peuvent être variées : jeux, sport, activités manuelles ou créatives, temps libres…
Les enfants choisissent autant que possible l'activité à laquelle ils souhaitent participer.
Après le repas et les activités, les enfants disposent d'un **temps de détente et de jeu avant la reprise des cours.**

L'accueil du soir
À la sortie des classes, les enfants sont **pris en charge par l'équipe d'animation** et rejoignent les espaces prévus pour l'accueil du soir. Un premier temps de transition leur permet de goûter, de se détendre et de souffler après la journée de classe.
Les enfants peuvent ensuite **choisir parmi différentes propositions** : jeux, activités créatives, sportives, projets, lecture ou temps libres. Certains rejoignent également les **ateliers proposés tout au long de la semaine.** L'organisation se fait en fonction des groupes, des espaces disponibles et des activités proposées par les animateurs. **Les départs sont échelonnés** tout au long de l'accueil jusqu'à la fermeture. Les enfants restent sous la responsabilité de l'équipe jusqu'à leur départ avec une personne autorisée.

Les mercredis et les vacances scolaires
Les enfants sont accueillis à la **journée** ou à la **demi-journée** selon la formule choisie par les familles. Les temps d'accueil alternent activités, **projets**, jeux libres, repas, temps calmes et **moments de détente**.
Les activités sont organisées en fonction des âges, des **envies des enfants** et des projets menés par l'équipe. Certaines journées peuvent également être consacrées à des sorties ou à des projets spécifiques. **Le repas est pris collectivement avec les animateurs**. Le goûter est fourni par le Croisillon.
Les arrivées et les départs s'effectuent selon les horaires correspondant à la formule d'accueil choisie.

Pour le déroulement détaillé des accueils, voir les journées types dans la partie « Mise en œuvre ».



2. Les équipes

NOM	PRENOM	DIPLOME	AFFECTATIONS
OUMILOUD	Lilian	MASTER MEEF 2nd DEGRES	DIRECTEUR CDC
BECK-AIME	Léa	BAFD-BPJEPS	ADJOINTE DIRECTION CDC DIRECTRICE CROISILLON
BADJIKA	Rayan	BAFA	MIDI
BERAIL	Elise	BPJEPS	MIDI-SOIR
BIGVAVA	Roussoudan	BAFA	MIDI
BOOS	Marion	BAFA	MIDI
BOUILLON	Graig	Non qualifié	MERCREDI
COLLOMBET	Hugo	BAFA	MIDI-SOIR-MERCREDI
DJAAFRI	Ahlam	Stagiaire BPJEPS	MIDI-MERCREDI-VACANCES
ESCOBEDO CALDEIRA	Marla	Non qualifiée	MIDI-SOIR
FLABRIARD	Noé	BAFA	MIDI-SOIR
FRIAS VIEIRA	Bruno	BPJEPS	MIDI-MERCREDI-VACANCES
GILLET	Léonard	BAFA	MIDI
GOUDOT	Léa	BAFA	MIDI-SOIR
GRASSO	Ely	Service Civique	MIDI-SOIR-MERCREDI-VACANCES
HADJ	Ilham	Stagiaire BAFA	MIDI-SOIR
HERRMANN	Céline	BAFA	MIDI-MERCREDI
HUNSINGER-PFOHL	Théa	Service Civique	MIDI-SOIR-MERCREDI-VACANCES
ISELIN	Eva	BAFA	MIDI-SOIR
ISHITANI	Yasuyo	BAFA	MIDI
KAUFFMANN	Julien	CPJEPS	MIDI-SOIR-MERCREDI-VACANCES
MOUSSAMBANI	Lilia	Non qualifiée	MIDI-SOIR-VACANCES
MOUSSET	Nino	BAFA	MIDI-SOIR
REVIAL	Théo	BAFA	MIDI
RIEFSTAHL-HARTER	Franck	BPJEPS	VACANCES
ROBART	Claire	BAFA	MIDI
SCHIMA	Xavier	BAFA	MIDI-SOIR
SIMON	Yannick	BAFA	MIDI-SOIR
VECE	Marguerite	Non qualifiée	MIDI
VIARDOT	Sophie	DUT carrières sociales	MIDI

L'organisation des réunions

Les équipes disposent de temps de réunion réguliers afin de préparer les accueils, organiser les activités et faire le bilan des temps précédents.

L'accueil du midi
L'équipe se réunit chaque **lundi matin de 10h30 à 11h30**. Ce temps permet de faire le point sur le fonctionnement, les besoins des différents groupes et de préparer les activités à venir.

L'accueil du soir
Pour l'accueil du soir, une réunion est organisée chaque **lundi après-midi de 15h00 à 16h15** afin de préparer les activités, répartir les rôles et échanger sur le fonctionnement de l'accueil.

Pour les mercredis et les vacances scolaires
L'équipe se réunit chaque **mardi de 9h30 à 11h30**. La réunion débute par un bilan du dernier accueil, puis se poursuit par la préparation des activités et l'élaboration des programmes, dans le respect du projet éducatif de l'association.

L'organisation des vacances nécessite ponctuellement des temps de préparation supplémentaires.
Plusieurs journées de travail en équipe sont également prévues dans l'année afin de réaliser des bilans et de réfléchir aux perspectives et ajustements à mettre en place.

3. Orientations de l'année

Le thème annuel



Les intentions éducatives

Cette année, l'équipe d'animation a décidé de faire voyager les enfants, sac au dos et curiosité en bandoulière ! Au fil des activités, des jeux, de la cuisine, du sport, des rencontres et des créations, chacun pourra découvrir de nouveaux pays, de nouvelles cultures et de nouvelles façons de faire. Mais cette année, les enfants auront aussi leur mot à dire : proposer des idées, faire des choix, participer à la vie du centre, prendre des responsabilités et s'approprier les espaces. L'idée est simple : être curieux, découvrir, choisir, participer… et faire du Croisillon un lieu qui se construit aussi avec les enfants.

Les objectifs annuels

OBJECTIF GÉNÉRAL	1. DÉCOUVRIR DES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	PARTICIPER À DES ATELIERS CUISINE **Réaliser une recette d'un pays**
	PARTICIPER À DES ATELIERS SPORTIFS **Connaître et citer les règles d'un jeu spécifique à un pays**
	PARTICIPER À DES ATELIERS ARTISTIQUES **Réaliser un bricolage spécifique à un pays**
	ALLER À LA RENCONTRE D'INTERVENANTS / ASSOCIATIONS
	PARTICIPER À DES SORTIES CULTURELLES
	SITUER ET CITER LES PAYS VISITÉS
	CONNAÎTRE QUELQUES MOTS DU CHAMP LEXICAL DU PAYS VISITÉ
MOYENS	Fil rouge \| Bricolage \| Sport \| Débat philo \| Cuisine \| Spectacle \| Jeux de société Musée \| Intervenant \| Carte…

Critères d'évaluation

- Combien d'enfants ont participé aux ateliers cuisine ?
- Les recettes proposées ont-elles été réalisées jusqu'au bout et dégustées ensemble ?
- Combien d'enfants ont participé aux ateliers sportifs ?
- Les enfants sont-ils capables d'expliquer une règle simple d'un jeu découvert ?
- Combien de réalisations artistiques ou bricolages en lien avec les pays ont été réalisés ?
- Les réalisations ont-elles été finalisées, exposées ou rapportées à la maison ?
- Combien de sorties, rencontres ou interventions ont été organisées ?
- Les enfants ont-ils montré de l'intérêt et de la curiosité lors des sorties, rencontres ou interventions ?
- Les enfants sont-ils capables de situer sur une carte les pays découverts ?
- Les enfants réutilisent-ils quelques mots ou expressions découverts au cours du projet ?

OBJECTIF GÉNÉRAL	2. ÊTRE ACTEUR DE SON CENTRE DE LOISIRS
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	POUR LES REPAS - Choisir le moment où ils souhaitent prendre leur repas dans la plage horaire proposée - Adapter leur quantité de nourriture à leur faim - Prendre en compte les quantités disponibles afin que tous les enfants puissent être servis - Gérer leur temps de repas de manière autonome - Débarrasser et nettoyer leur place après avoir mangé
	POUR LES PROGRAMMES - Donner ses idées de pays - Choisir les pays visités pour le fil rouge
	POUR LA VIE QUOTIDIENNE - Choisir une tâche de la vie quotidienne parmi celles proposées sur le tableau des tâches - S'inscrire eux-mêmes à une tâche et s'engager à la réaliser - Réaliser une tâche de manière autonome - Comprendre leur rôle dans la vie collective (en prenant conscience que chacun participe au bon fonctionnement du groupe)
	POUR LA SALLE 3 - Participer au choix du nom de la salle - S'approprier un espace collectif en participant à son aménagement - Imaginer et réaliser des éléments de décoration
MOYENS	Repas échelonné \| Temps formels/informels \| Boîte à réponses \| Forum Tableau des tâches \| Bricolages...

Critères d'évaluation

- Les enfants choisissent-ils eux-mêmes le moment où ils souhaitent prendre leur repas dans la plage horaire proposée ?
- Les enfants adaptent-ils les quantités servies à leur faim ?
- Les enfants tiennent-ils compte du reste du groupe et des quantités disponibles avant de se servir ou de se resservir ?
- Les enfants débarrassent-ils et nettoient-ils leur place après le repas ?
- Les enfants proposent-ils spontanément des idées de pays à découvrir ?
- Les enfants s'inscrivent-ils eux-mêmes aux tâches collectives proposées ?
- Les enfants réalisent-ils les tâches choisies jusqu'au bout et de manière autonome ?
- Tous les enfants ont-ils été associés au choix du nom de la salle ?
- Les enfants ont-ils participé à la création et à la réalisation des éléments de décoration de la salle ?
- Les enfants utilisent-ils et respectent-ils la salle comme un espace collectif qui leur appartient ?

4. Mise en oeuvre

Journée type des animateurs (mercredis + vacances)

L'équipe fonctionne avec des arrivées et des départs échelonnés afin d'assurer la continuité de l'accueil tout au long de la journée.

7h45 : arrivée de **l'animateur 1**.
8h00 : arrivée de **l'animateur 2**.
8h30 : arrivée de **l'animateur 3**.
9h00 : arrivée des **animateurs 4 et 5**.

À 9h30, l'équipe se rassemble pour faire un point avant le début des activités.
Celles-ci se déroulent ensuite de **9h40 à 11h10**.
Un **temps libre** avec les enfants est proposé **jusqu'à midi**, avec un passage au lavage des mains avant le repas.

Les pauses des animateurs sont organisées à tour de rôle sur le temps du midi. Les **animateurs 1** et **2** prennent leur pause entre **11h15 et 12h**, puis participent de préférence au repas échelonné à partir de midi. En fonction du nombre d'enfants présents, un à trois animateurs accompagnent ce temps de repas.
Une fois leur repas terminé, les **animateurs 1** et **2** rejoignent de nouveau le groupe et sont relayés par les **animateurs 4 et 5**. **L'animateur 3** est en pause de **12h à 12h45**, puis rejoint le groupe à la cantine pour terminer le repas échelonné. Les **animateurs 4 et 5** prennent ensuite leur pause successivement.

À 14h30, l'équipe se rassemble de nouveau pour un point, puis les activités reprennent jusqu'à **16h00**.
Le goûter est servi à **16h15**. **L'animateur 1** prend en charge le rangement du goûter et le nettoyage des tables avec quelques enfants, tandis que les autres animateurs accompagnent un temps libre, à l'intérieur ou à l'extérieur.

À partir de 17h00, les départs des enfants et des animateurs sont échelonnés.

L'animateur 1 termine à **17h00**,
L'animateur 2 à **17h15**,
L'animateur 3 à **17h45**,
Les animateurs 4 et 5 assurent la fin de journée jusqu'à **la fermeture du centre à 18h15**.

Journée type des enfants (mercredis + vacances)

La journée est organisée de manière à alterner temps d'accueil, activités, repas, temps libres, temps calmes et départs échelonnés, afin de respecter au mieux le rythme des enfants.

À partir de 8h00, les enfants sont accueillis progressivement. Ils disposent d'un **temps libre** dans les différents espaces du centre jusqu'au rassemblement du matin.

À 9h30, l'accueil au portail se termine. Les enfants se regroupent en **musique**, découvrent les **activités proposées** et les éventuelles **informations** utiles pour la journée.

De 9h45 à 11h10, les enfants participent aux **activités du matin**.

De 11h10 à 12h00, un **temps libre** leur est proposé. Ce moment permet également le **passage aux toilettes** et le **lavage des mains** avant le repas.

À 12h00, les enfants quittant le centre sont **rassemblés** tandis que ceux inscrits pour le repas ou l'après-midi sont **accueillis**.

De 12h00 à 13h30, le **repas échelonné** est pris au restaurant scolaire avec **l'équipe d'animation.**

De 12h30 à 13h30, les enfants bénéficient d'un **temps calme ou libre**. Ils peuvent notamment se reposer, lire, faire des puzzles ou jouer à des jeux de société.

De 13h30 à 14h15, ils disposent d'un nouveau temps libre et peuvent choisir, selon les possibilités, de rester dans les **salles d'accueil** ou de profiter des **espaces extérieurs**.

À 14h00, les enfants qui quittent le centre sont **rassemblés** et ceux qui arrivent pour l'après-midi sont **accueillis**.

À 14h30, un nouveau **rassemblement** permet de présenter et **d'organiser les activités de l'après-midi**.

De 14h45 à 16h00, les enfants participent aux **activités proposées**.

De 16h00 à 16h30, le **goûter** est servi.

À partir de 16h30, les enfants profitent d'un **temps libre**. Certains peuvent également participer au **rangement du goûter et du matériel.**

De 17h00 à 18h15, **les départs sont échelonnés.**

L'équipe accueille les familles, effectue les transmissions nécessaires et accompagne les enfants jusqu'à la fermeture du centre à 18h15.



Les projets spécifiques

Des projets spécifiques pourront être développés au cours de l'année en fonction des propositions de l'équipe, des envies des enfants et des opportunités de partenariat. **Ils feront l'objet d'une préparation adaptée.**

Les sorties

Des sorties **culturelles**, **sportives** ou **de loisirs** pourront être organisées au cours de l'année en lien avec les projets menés et le thème annuel. Leur organisation tiendra compte de **l'âge** des enfants, des **effectifs**, des **conditions d'encadrement** et des **besoins du groupe**.

Les partenaires

Le Croisillon s'appuie sur **plusieurs partenaires** dans le cadre de son fonctionnement quotidien et des projets menés avec les enfants.

L'établissement Lucie Berger est un partenaire essentiel. Il accueille le Croisillon dans ses locaux et permet l'articulation entre les temps scolaires et les différents accueils proposés.
Des **échanges réguliers** avec l'établissement permettent d'assurer une **continuité dans l'accueil des enfants** et de coordonner certaines questions liées à leur quotidien.

La Sodexo intervient dans le cadre de la restauration et assure la fourniture des repas servis aux enfants.

Selon les projets développés au cours de l'année, le Croisillon peut également faire appel à des **associations**, **intervenants**, **structures culturelles,** sportives ou éducatives. Ces partenariats ponctuels permettent d'enrichir les activités proposées, de **favoriser les rencontres** et d'ouvrir les enfants à de nouvelles pratiques et découvertes.

Les partenariats sont choisis en fonction des objectifs du projet, des besoins du groupe et des opportunités qui se présentent au cours de l'année.

LA CROISÉE DES Chemins

PROJET ANNUEL
2026-2027

LE CROISILLON